



## RELEVÉ DES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU JEUDI 8 MARS 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 8 mars 2018 sous la présidence d'Hervé BOCHET, Maire.

**Membres présents à cette séance :** Hervé BOCHET, Albert DUPRAZ, Laure DUPRAZ-CHAUDET, Philippe DIOLOGENT, Gildas JOBERT et Jocelyne JULLIARD.

**Excusés :** Rémi VALLIN (procuration à Hervé BOCHET), Anne CHEVALLIER (procuration à Hervé BOCHET), Morgane LEFEVRE, Elisabeth DEFUNTI et Alain FAVIER

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** Laure DUPRAZ-CHAUDET.

### APPROBATION DU RELEVÉ DE DÉCISIONS DU 06 FÉVRIER 2018

Le relevé de décisions du Conseil Municipal du 06 février 2018 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

### COMMUNICATIONS

- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que l'employé communal a effectué un stage d'une semaine ayant pour thème : la gestion des réseaux d'eau (du 05 au 07/12/2018)
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, de la baisse importante des débits d'eau suite à la sécheresse de l'été 2017. La Commune de Pontamafrey-Montpascal autorise la commune de Le Châtel à prélever plus d'eau que normalement sur le réseau communal. Les habitants de la commune sont invités à faire preuve de civisme face à leur consommation personnelle.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'avancée du projet « Fusion des communes ».
  - Réunion du 07/02/2018 en Mairie de Le Châtel : Les 3 communes présentes (Hermillon, Le Châtel et Pontamafrey-Montpascal) ont confirmé leur souhait de poursuivre la réflexion commune et ont sollicité le cabinet AGATE afin de les aider à réaliser une étude de faisabilité sur le plan fiscal, financier, gestion, gouvernance, organisation des services, personnels communaux etc....
  - Réunion du 16/02/2018 en Mairie d'Hermillon : Les maires de Hermillon, de Le Châtel et de Pontamafrey-Montpascal ont rencontré M. Emmanule PETIT (Directeur du Pôle Gestion locale du cabinet AGATE) et Mme Estelle GIRARD (chargée du juridique au

cabinet AGATE). Suite à cette réunion, M.PETIT rencontrera le Maire et les adjoints de la commune de Montvernier le 09/03/2018.

- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de M. Le Maire de Villarembert adressé au Président de la 3CMA concernant la DGF touristique.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises lors de la Commission Animation qui s'est tenue le 26/02/2018 en Mairie de Le Châtel, les événements suivants ont été retenus :
  - Concert Bric à Brac le samedi 10 mars 2018
  - Chasse aux œufs pour les enfants de la garderie préscolaire de Le Châtel (date à définir)
  - Apéro Pizza et tournoi de pétanques au Villaret (date à définir)
  - Fête de la St Jacques le dimanche 22 juillet 2018 avec bénédiction de la croix et picnic partagé au centre du hameau.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal, qu'une réunion s'est tenue en Sous Préfecture de St Jean de Maurienne le 19/02/2018 concernant le suivi de l'activité de l'entreprise TRIMET pour l'année 2017. Malgré une bonne année du point de vue économique et des nombreux investissements réalisés, l'entreprise peine à recruter.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Fédération des Pharmaciens d'Officine sur la menace de fermeture des pharmacies.
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier du Conseil Départemental précisant les Taux applicables pour la Commune de Le Châtel lors des demandes de subventions. Le Châtel reste classée « Communes défavorisées »
- Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal de l'obtention du permis de construire de la Mairie de Hermillon pour réaliser un réservoir au « BESSAU ».

#### DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (D.O.B 2018)

Monsieur le Maire présente à l'ensemble du conseil municipal la liste des travaux à terminer et des travaux envisageables pour l'année 2018 avec les indications des coûts et des financements possibles.

- 1) Après discussion, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal propose de mettre aux budgets 2018 (budget Eau et assainissement et budget communal) les travaux prioritaires suivants :
  - Isolation des combles du bâtiment Mairie-Ecole : règlement du solde.
  - Couverture Eglise du Ventour.
  - Urbanisme : Lancement de l'étude concernant le projet du Ventour.

- « Fusion des communes » : Financement Etude AGATE
- Entretien des voiries communales.
- Réfection du gîte N°3 Ancienne Ecole Le Villaret
- Remplacement de la chaudière de l'ancienne école Le Villaret.
- Rehausse de 2 brises charge « Sous l'Alpettaz » et à « La Chenavière » et mise en place de capots « FOUG ».
- Recherches de fuites sur le réseau d'eau potable.

2) Après discussion, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal propose de demander des subventions au conseil départemental pour les travaux suivants qui pourraient être envisagés en 2019:

- Adressage des rues et numérotations.
- Réfection du mur d'enceinte du cimetière dans sa globalité.

3) Après discussion, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil Municipal souhaite que les budgets 2018 soient établis en n'augmentant pas les taux d'imposition communaux et en ne souscrivant pas d'emprunt nouveau pour l'année 2018.

#### RÉGIME INDEMNITAIRE DES AGENTS TECHNIQUES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide de mettre en place le R.I.FS.E.E.P en remplacement de l'I.A.T actuellement en service pour les agents relevant du grade d'adjoint technique.

#### SUBVENTION CLASSE DE DÉCOUVERTE

Suite à une demande de subvention de la part de Mme. Robert, enseignante, pour financer une classe de découverte concernant des petites et moyennes sections de l'école de Le Châtel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, décide d'allouer une subvention de 35 € par enfant, soit 245 € pour les 7 élèves résidants sur la Commune de Le Châtel. (Les Communes d'Hermillon et de Pontamafrey-Montpascal verseront la même somme pour les enfants de leur commune).

#### VENTE FONCIÈRE LES GRANGES

Suite à un souhait de M. et Mme GUERIN d'acquérir les parcelles communales F 1795 et F1835 situées sur le Hameau des Granges pour la création de parkings.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents et représentés (7 pour, 1 abstention: M. DOLIOLOGENT), décide ne pas vendre les parcelles F 1795 et F1835 appartenant à la Commune de Le Châtel et situées en amont de la RD 77 à M. et Mme

GUERIN., pour les raisons suivantes : Parcelles situées en zone non constructible, Dangerosité du site et sécurité des usagers et défiguration du site par le terrassement qui serait nécessaire pour la réalisation de parkings.

#### QUESTIONS DIVERSES

- Prochain conseil municipal : Mardi 03 avril 2018 en Mairie de Le Châtel.
- Concert BRIC à BRAC : Samedi 10 mars 2018 à la salle des fêtes Le Châtel.
- Association scolaire du RPI Hermillon, Le Châtel, Montvernier et Pontamafrey-Montpascal : Vente de pains et de gâteaux le samedi 17 mars sur le marché de St Jean de Maurienne.

Séance levée à 22h30

Le secrétaire de séance,  
Laure DUPRAZ-CHAUDET



Le Maire,  
Hervé BOCHET

